

Seance ordinaire  
du 28 aout 1960.

Le vingt huit aout mil neuf cent soixante à quatorze heures trente, le Conseil communal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du ch<sup>r</sup> Allary Brunet, maire.

Étaient présents : ch<sup>r</sup> Allary, Ferret, Villet, Faure, Lhuillier et Mazière, De Luremain, Desmaillles.

Absents : ch<sup>r</sup> Phélypeau, Bauchot, Bordron.

Bureau d'aide Sociale :

Présent : ch<sup>r</sup> Bajille.

Centre Post scolaire agricole et vinager.

La création d'un centre post-scolaire agricole et vinager à l'Île-d'Elbe-Sarcellette étant envisagée et susceptible de bénéficié d'une subvention de 85%, le reliquat des frais serait répartie entre les communes du canton. Le Conseil communal approuve ce projet et accepte d'inscrire au Budget communal la somme qui sera à sa charge.

Commission des chemins.

Il est décidé que les chemins ne seront pas élargis. Il est préférable de faire goudronner une plus longue distance.

Fait et délibéré au mairie le jour, mois et an mœurs, ont signé tous les membres présents.

E. Ferret

J. Faure  
  
Lhuillier